

Paris, le 24 juillet 2019

**Le Secrétaire général parlementaire, Jacques Krabal, et le Président délégué de la section française de l'APF, Bruno Fuchs, célèbrent le 25<sup>e</sup> anniversaire de la loi Toubon avec un petit-déjeuner débat à l'Assemblée nationale française**

A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de la loi Toubon du 4 août 1994, le Secrétaire général parlementaire de l'APF, Jacques Krabal, et le Président délégué de la section française de l'APF, Bruno Fuchs, ont organisé le 24 juillet 2019 - en partenariat avec le ministère de la Culture - un petit-déjeuner débat sur le thème : « la loi Toubon, 25 ans après : Bilan et Perspectives » à l'Hôtel de la Questure à l'Assemblée nationale française. Cet événement s'est déroulé en présence du Défenseur des droits et ancien Ministre de la culture et de la Francophonie, Jacques Toubon.

En quoi la loi Toubon se révèle-t-elle toujours importante 25 ans après ? « Répondre à cette question, c'est se demander quelle serait la situation du français en France, et peut-être dans le monde, si la loi, et la politique de la langue engagée dès la fin des années 80, n'avaient pas existé. Le français a maintenu sa place sans recourir à une police de la langue et en autorisant les évolutions et les innovations qui l'enrichissent année après année. Notre langue est le trésor dont chacun peut jouir même s'il ne possède rien. Elle fait notre culture commune et la personnalité de la France dans le monde. » répond aujourd'hui M. Jacques Toubon.

Animé par Ivan Kabacoff, de TV5 Monde, cet événement a permis à M. Toubon de retracer l'histoire de cette loi avec les interventions de Jacques Legendre, ancien sénateur et Secrétaire général parlementaire de l'APF, de Paul de Sinety, Délégué général à la langue française et aux langues françaises, de Roch-Olivier Maistre, Président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, de Marie-Christine Saragosse, Présidente-directrice générale de France Médias-Monde, et de Yves Bigot, Directeur général TV5 Monde. Réunissant des participants d'horizons divers, venant d'institutions, d'associations et de médias, cet événement a permis de débattre de l'avenir de la Francophonie et de la langue française, notamment dans l'espace médiatique.

En conclusion des débats, Jacques Krabal a affirmé : « Nous devons respecter notre langue, ici en France et partout dans le monde, pour la faire vivre sans faiblesse ni frilosité. Mobilisons-nous quotidiennement, ne baissons pas la garde, dans les instances internationales, sur Internet, dans les médias, le domaine des sciences et, bien évidemment, dans notre vie de tous les jours. »

***L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 88 parlements ou organisations interparlementaires.***